



**GOVERNEMENT**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# Rapport annuel de performances

Annexe au projet de loi de règlement du budget  
et d'approbation des comptes pour 2023

PROGRAMME 220  
Statistiques et études économiques



PROGRAMME 220  
**Statistiques et études économiques**

---

## Bilan stratégique du rapport annuel de performances

Jean-Luc TAVERNIER

Directeur général de l'Insee

Responsable du programme n° 220 : Statistiques et études économiques

Le programme 220 couvre les activités de l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee).

Afin d'éclairer le débat économique et social, l'Insee collecte, produit, analyse et diffuse des informations socio-économiques issues du recensement de la population, des enquêtes auprès des ménages et des entreprises ou de l'exploitation de fichiers administratifs. Il produit des études et des données nécessaires à l'analyse des situations macroéconomique, démographique et sociale, françaises ou européennes, qui permettent d'éclairer les acteurs du débat public.

L'Insee coordonne les travaux des services statistiques ministériels et contribue à la production de statistiques européennes harmonisées, en lien avec Eurostat et avec ses homologues de l'Union européenne.

Outre la combinaison originale de production statistique et de réalisation d'études, l'Insee se distingue de ses homologues étrangers par le rôle structurant dans son activité de tenue des registres nécessaires à la vie économique, sociale et démocratique : le répertoire Sirene, la partie française du système d'identifiant unique mondial des entités économiques (LEI), le fichier répertoire électoral unique (REU) et le répertoire national d'identification des personnes physiques. Ces activités ont un rôle croissant dans la transformation numérique de l'action publique.

Dans le contexte de la crise géopolitique et économique née de la guerre en Ukraine, l'Insee a adapté son appareil d'analyse conjoncturelle et a été aux avant-postes pour documenter la résurgence de l'inflation, la transmission des prix de l'énergie et d'autres matières premières aux prix au détail, et en aval les conséquences sur le pouvoir d'achat des ménages ou leurs habitudes de consommation.

Les travaux sur l'évolution de cette inflation inédite depuis quarante ans, notamment en matière d'exposition à la hausse des prix des ménages, n'ont pas empêché l'Insee de couvrir d'autres thèmes, au plan national et régional. On peut citer des publications consacrées aux immigrés et descendants d'immigrés, aux chaînes de valeur dans l'industrie, à la mesure de l'empreinte carbone, à la redistribution, à la mobilité sociale ou encore à l'artificialisation des sols du fait de l'habitat.

Les chantiers de transformation de l'Insee se sont poursuivis. La dématérialisation des enquêtes conduit à moderniser les méthodes de collecte et de traitement des données, à alléger la charge de réponse des enquêtés et à réduire les coûts des enquêtes. Dans ce domaine, l'Insee a franchi un pas important en 2023 avec la collecte d'une enquête aperiodique, l'enquête Logement, s'appuyant sur un protocole multimode innovant. L'infrastructure informatique poursuit sa réorganisation, par l'amélioration de la sécurité des systèmes d'information ou encore la mise à disposition d'un nouvel environnement de travail adapté à la science des données. Les délais de production et de diffusion de certains indicateurs conjoncturels ont été à nouveau réduits. En 2023, cela concerne les estimations trimestrielles d'emploi (T+60 jours contre T+70 jours), les indices trimestriels de salaire horaire (T+75 jours contre T+100 jours) et de coût du travail (T+45 jours contre T+75 jours) ainsi que les données annuelles sur les salaires (gain d'un an pour la disponibilité des salaires dans le privé).

Enfin, grâce à de nouveaux supports, qu'il s'agisse de visualisations de données comme celles sur l'espérance de vie, du recours à la vidéo (*par exemple sur les salaires en partenariat avec Datagora ou avec la chaîne YouTube « Nota Bene » pour l'histoire de la statistique*) ou de l'outil « Insee mobile », l'Insee

continue d'aller au-devant de tous les publics. L'audience sur les réseaux sociaux de l'institut progresse, au niveau national, comme pour les directions régionales qui y sont de plus en plus actives.

Un nouveau contrat d'objectifs et de moyens (COM), pour la période 2023-2025, a été signé entre l'Insee, la direction du budget et le secrétariat général des ministères économiques et financiers le 29 mars 2023. Comme le précédent COM, ce contrat offre un cadre pluriannuel stable, permettant d'engager l'institut dans la durée, compte tenu de la nature de ses activités et de ses projets.

Le contrat définit six projets de transformation, dont les réalisations par l'Insee seront suivies au travers de jalons calendaires posés sur trois années :

- *modernisation des enquêtes auprès de ménages ;*
- *modernisation de Sirene dans le cadre de la réforme du guichet unique ;*
- *modernisation des répertoires de personnes ;*
- *évolutions du recensement de la population ;*
- *optimisation de la gestion interne ;*
- *transformation numérique de l'Insee (dont la sécurité informatique).*

Parallèlement, le contrat fixe jusqu'en 2025 une trajectoire financière qui recouvre les emplois, les dépenses de personnel et les autres dépenses de l'Insee. Ce contrat reconduit également les mesures de simplification du suivi budgétaire infra-annuel prévues dans le contrat précédent, ainsi que les engagements de l'Insee en matière de comptabilité analytique et de contrôle interne financier.

## RÉCAPITULATION DES OBJECTIFS ET DES INDICATEURS DE PERFORMANCE

---

### **OBJECTIF 1 : Respecter les engagements de la France par rapport à l'Europe en termes de délais de diffusion des résultats économiques**

INDICATEUR 1.1 : Nombre de jours de retard cumulés entre les dates de diffusion et les dates prévues dans les engagements européens

### **OBJECTIF 2 : Développer la dématérialisation des enquêtes, dans le but d'alléger la charge de réponse des enquêtés, de gagner en qualité et de réduire les coûts**

INDICATEUR 2.1 : Dématérialisation des enquêtes

### **OBJECTIF 3 : Faire parler les chiffres de l'Insee et aller au-devant de tous les publics**

INDICATEUR 3.1 : Pertinence de l'Insee du point de vue des utilisateurs du site Insee.fr

## Objectifs et indicateurs de performance

### OBJECTIF

1 - Respecter les engagements de la France par rapport à l'Europe en termes de délais de diffusion des résultats économiques

### INDICATEUR

1.1 - Nombre de jours de retard cumulés entre les dates de diffusion et les dates prévues dans les engagements européens

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2021 Réalisation	2022 Réalisation	2023 Cible	2023 Réalisation	Atteinte de la cible	2024 Cible
Diffusion des comptes trimestriels	jours	28	0	0	0	cible atteinte	0
Diffusion des indices économiques conjoncturels	jours	0	0	0	0	cible atteinte	0

### Commentaires techniques

Les indices économiques conjoncturels pris en compte pour le second sous-indicateur sont les suivants : indice de la production industrielle, indice de chiffre d'affaires dans l'industrie, indice de chiffre d'affaires dans le commerce de détail, indice de chiffre d'affaires dans le commerce de gros et les services, indices des prix à la production dans l'industrie.

#### Sources des données :

- Insee-fichiers de résultats,
- publication des *Informations rapides* sur le site Internet de l'Insee (livraisons),
- publication des communiqués de presse d'Eurostat. Délais dans les règlements et plan d'action de l'Union économique et monétaire (UEM).

### ANALYSE DES RÉSULTATS

En 2023, l'ensemble des tables des comptes trimestriels a pu être diffusé à Eurostat aux dates requises par les engagements européens.

Les engagements ont aussi été respectés en matière de diffusion des indices économiques conjoncturels, malgré les modifications intervenues en cours d'année dans l'élaboration de certains d'entre eux. En effet, en 2023 s'est achevé un projet visant à mobiliser des données de caisse des enseignes de la grande distribution et des données de carte bancaire pour contribuer au calcul de l'indice de chiffre d'affaires dans le commerce de détail, permettant de supprimer une enquête réalisée par l'Insee.

**OBJECTIF**

2 – Développer la dématérialisation des enquêtes, dans le but d'alléger la charge de réponse des enquêtés, de gagner en qualité et de réduire les coûts

**INDICATEUR****2.1 – Dématérialisation des enquêtes**

(du point de vue de l'utilisateur)

	Unité	2021 Réalisation	2022 Réalisation	2023 Cible	2023 Réalisation	Atteinte de la cible	2024 Cible
Taux de réponse par Internet au recensement de la population	%	ND	63	58	64,5	cible atteinte	64,5
Pourcentage d'enquêtes auprès des entreprises (Insee ou SSM) utilisant le dispositif Coltrane	%	91	92	93	97	cible atteinte	94
Pourcentage de ménages interrogés à qui on propose le mode de collecte internet pour répondre à une des enquêtes pérennes de l'Insee	%	62	64	66	64	absence amélioration	63

**Commentaires techniques**

Le 1er sous-indicateur concerne le taux de réponse par Internet pour les résidences principales (RP). Il rapporte le nombre de RP collectées par internet au nombre total de résidences principales devant être recensées (nombre de RP collectées par internet + nombre de RP collectées papier + nombre de feuilles de logements non enquêtés). L'enquête de recensement de 2021 n'a pas été réalisée sauf à Mayotte compte tenu de la crise sanitaire. La cible porte sur le champ France entière y compris Mayotte.

Le 2e sous-indicateur est le nombre cumulé d'enquêtes auprès des entreprises utilisant la plate-forme de collecte Coltrane rapporté au nombre d'enquêtes ayant un visa du CNIS dont la collecte a débuté en année N et qui pourraient faire l'objet d'une collecte via Coltrane.

Le 3e sous-indicateur concerne l'ensemble des ménages de métropole et des DOM interrogés pour une enquête pérenne figurant au programme des enquêtes ménages de l'Insee une année donnée (y compris pilotes, hors tests). Il rapporte le nombre total de ménages interrogés pour une enquête pérenne pour laquelle un mode de réponse par internet est proposé, et dont la collecte débute sur le terrain dans le courant de l'année N, au nombre de ménages interrogés par une enquête pérenne dont la collecte débute dans le courant de l'année N.

**ANALYSE DES RÉSULTATS**

**Le taux de réponse au recensement par Internet** poursuit sa dynamique haussière, en s'établissant à 64,5 % en 2023 (soit 71 % des individus recensés). Ce niveau très élevé, au-delà de la cible (+6,5 points), est la conséquence de la généralisation depuis 2022 d'un protocole de collecte sans rencontrer l'agent recenseur.

**Le pourcentage d'enquêtes auprès des entreprises (Insee ou SSM) utilisant le dispositif Coltrane** atteint 97 % en 2023. Le dépassement de la cible (+4 points) résulte pour partie l'intégration réussie de l'enquête européenne sur l'activité des filières étrangères des groupes français à la nouvelle fonction de dépôt-retrait dématérialisé sous Coltrane.

Concernant **le pourcentage de ménages interrogés à qui est proposé le mode de collecte internet** pour répondre à une des enquêtes pérennes de l'Insee, la réalisation en 2023 (64 %) est légèrement supérieure à la cible fixée (63 %). Au-delà des évolutions de ce ratio sensible à la taille des échantillons des enquêtes, le nombre d'interrogations par internet ne cesse de croître.

**OBJECTIF**

3 – Faire parler les chiffres de l'Insee et aller au-devant de tous les publics

**INDICATEUR**

3.1 – Pertinence de l'Insee du point de vue des utilisateurs du site Insee.fr

(du point de vue de l'utilisateur)

	Unité	2021 Réalisation	2022 Réalisation	2023 Cible	2023 Réalisation	Atteinte de la cible	2024 Cible
Pertinence de l'Insee du point de vue des utilisateurs du site Insee.fr	%	90	86%	seuil de 88 % dépassé	89 %	cible atteinte	seuil de 88% dépassé

**Commentaires techniques**

Mode de calcul :

Rapport entre le nombre de répondants « tout à fait d'accord » ou « plutôt d'accord » avec la proposition « L'Insee est un organisme qui produit et diffuse des informations indispensables à l'analyse de la situation économique et sociale de la France » et le nombre total de répondants.

Sources des données : Résultat de l'enquête « Image » réalisée chaque année auprès d'au moins 4 000 visiteurs du site « insee.fr ».

**ANALYSE DES RÉSULTATS**

En 2023, le taux de personnes jugeant pertinentes les informations présentées sur le site de l'Insee dépasse la cible (+1 point) et est en progression de 3 points par rapport à 2022. Ce retour à un niveau proche des années antérieures (entre 88 et 90 % sur 2018-2021) tend à confirmer l'analyse de la baisse enregistrée en 2022 proposée en RAP 2022, à savoir que celle-ci était en partie due à l'absence des publications et des experts de l'Insee dans le débat public pendant les sept semaines de réserve lors des périodes électorales.

## Présentation des crédits

### 2023 / PRÉSENTATION PAR ACTION ET TITRE DES CRÉDITS OUVERTS ET DES CRÉDITS CONSOMMÉS

#### 2023 / AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 2 Dépenses de personnel	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Titre 5 Dépenses d'investissement	Titre 6 Dépenses d'intervention	Total	Total y.c. FdC et AdP prévus en LFI
<i>Prévision LFI 2023 Consommation 2023</i>						
01 – Infrastructures statistiques et missions régaliennes	113 199 804 112 913 919	10 197 280 12 863 391	-40 443	20 049 764 19 608 199	<b>143 446 848</b> <b>145 345 067</b>	144 473 947
06 – Action régionale	46 334 595 43 968 299	623 120 1 489 468	11 880	33 000	<b>46 957 715</b> <b>45 502 647</b>	47 191 602
08 – Information économique, démographique et sociale	117 322 899 119 475 325	8 053 762 5 560 318	27 667	18 736	<b>125 376 661</b> <b>125 082 047</b>	126 115 675
09 – Pilotage, soutien et formation initiale	106 261 540 105 005 097	36 871 251 33 965 677	1 627 973	30 750	<b>143 132 791</b> <b>140 629 497</b>	147 932 791
<b>Total des AE prévues en LFI</b>	<b>383 118 838</b>	<b>55 745 413</b>	<b>0</b>	<b>20 049 764</b>	<b>458 914 015</b>	<b>465 714 015</b>
Ouvertures / annulations par FdC et AdP	+1 261 319	+5 731 672 (hors titre 2)			+6 992 991	
Ouvertures / annulations hors FdC et AdP	+404 115	-1 629 367 (hors titre 2)			-1 225 252	
Total des AE ouvertes	384 784 272	79 897 481 (hors titre 2)			464 681 754	
<b>Total des AE consommées</b>	<b>381 362 641</b>	<b>53 878 855</b>	<b>1 627 077</b>	<b>19 690 685</b>	<b>456 559 258</b>	

#### 2023 / CRÉDITS DE PAIEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 2 Dépenses de personnel	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Titre 5 Dépenses d'investissement	Titre 6 Dépenses d'intervention	Total	Total y.c. FdC et AdP prévus en LFI
<i>Prévision LFI 2023 Consommation 2023</i>						
01 – Infrastructures statistiques et missions régaliennes	113 199 804 112 913 919	9 197 281 11 941 147	47 393	20 049 764 19 745 202	<b>142 446 849</b> <b>144 647 661</b>	143 473 948
06 – Action régionale	46 334 595 43 968 299	623 120 1 464 892	11 880	13 000	<b>46 957 715</b> <b>45 458 071</b>	47 191 602
08 – Information économique, démographique et sociale	117 322 899 119 475 325	5 653 762 5 159 751		18 736	<b>122 976 661</b> <b>124 653 812</b>	123 715 675
09 – Pilotage, soutien et formation initiale	106 261 540 105 005 097	36 189 129 34 056 988	1 034 434	39 250	<b>142 450 669</b> <b>140 135 769</b>	147 250 669
<b>Total des CP prévus en LFI</b>	<b>383 118 838</b>	<b>51 663 292</b>	<b>0</b>	<b>20 049 764</b>	<b>454 831 894</b>	<b>461 631 894</b>
Ouvertures / annulations par FdC et AdP	+1 261 319	+5 731 672 (hors titre 2)			+6 992 991	
Ouvertures / annulations hors FdC et AdP	+404 115	-895 436 (hors titre 2)			-491 321	
Total des CP ouverts	384 784 272	76 549 292 (hors titre 2)			461 333 564	
<b>Total des CP consommés</b>	<b>381 362 641</b>	<b>52 622 777</b>	<b>1 093 707</b>	<b>19 816 188</b>	<b>454 895 313</b>	



## 2022 / PRÉSENTATION PAR ACTION ET TITRE DES CRÉDITS VOTÉS (LFI) ET DES CRÉDITS CONSOMMÉS

## 2022 / AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 2 Dépenses de personnel	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Titre 5 Dépenses d'investissement	Titre 6 Dépenses d'intervention	Total hors FdC et AdP prévus en LFI	Total y.c. FdC et AdP
01 – Infrastructures statistiques et missions régaliennes	101 596 735 108 644 709	5 968 923 8 938 751	47 393	23 243 781 22 281 456	130 809 439	<b>132 866 871</b> <b>139 912 308</b>
06 – Action régionale	48 203 216 44 356 101	916 571 1 157 824		13 000	49 119 787	<b>49 309 406</b> <b>45 526 925</b>
08 – Information économique, démographique et sociale	114 584 966 114 536 000	4 508 317 5 055 825	26 400		119 093 283	<b>121 146 232</b> <b>119 618 225</b>
09 – Pilotage, soutien et formation initiale	104 228 885 104 368 381	29 209 636 34 455 559	904 748	22 000	133 438 521	<b>136 938 521</b> <b>139 750 688</b>
<b>Total des AE prévues en LFI</b>	<b>368 613 802</b>	<b>40 603 447</b>	<b>0</b>	<b>23 243 781</b>	<b>432 461 030</b>	<b>440 261 030</b>
<b>Total des AE consommées</b>	<b>371 905 191</b>	<b>49 607 959</b>	<b>978 540</b>	<b>22 316 456</b>		<b>444 808 146</b>

## 2022 / CRÉDITS DE PAIEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 2 Dépenses de personnel	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Titre 5 Dépenses d'investissement	Titre 6 Dépenses d'intervention	Total hors FdC et AdP prévus en LFI	Total y.c. FdC et AdP
01 – Infrastructures statistiques et missions régaliennes	101 596 735 108 644 709	5 709 242 10 128 928		23 243 781 22 185 707	130 549 758	<b>132 607 190</b> <b>140 959 344</b>
06 – Action régionale	48 203 216 44 356 101	916 268 1 199 533		13 000	49 119 484	<b>49 309 103</b> <b>45 568 634</b>
08 – Information économique, démographique et sociale	114 584 966 114 536 000	4 515 657 4 878 825	66 240		119 100 623	<b>121 153 572</b> <b>119 481 064</b>
09 – Pilotage, soutien et formation initiale	104 228 885 104 368 381	32 332 274 33 997 390	1 445 598	22 000	136 561 159	<b>140 061 159</b> <b>139 833 370</b>
<b>Total des CP prévus en LFI</b>	<b>368 613 802</b>	<b>43 473 441</b>	<b>0</b>	<b>23 243 781</b>	<b>435 331 024</b>	<b>443 131 024</b>
<b>Total des CP consommés</b>	<b>371 905 191</b>	<b>50 204 676</b>	<b>1 511 838</b>	<b>22 220 707</b>		<b>445 842 412</b>

## PRÉSENTATION PAR TITRE ET CATÉGORIE DES CRÉDITS CONSOMMÉS

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Consommées* en 2022	Ouvertes en 2023	Consommées* en 2023	Consommés* en 2022	Ouverts en 2023	Consommés* en 2023
Titre 2 – Dépenses de personnel	371 905 191	383 118 838	381 362 641	371 905 191	383 118 838	381 362 641
Rémunérations d'activité	235 681 848	244 943 135	241 330 781	235 681 848	244 943 135	241 330 781
Cotisations et contributions sociales	133 571 490	136 172 535	135 938 925	133 571 490	136 172 535	135 938 925
Prestations sociales et allocations diverses	2 651 852	2 003 168	4 092 935	2 651 852	2 003 168	4 092 935

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Consommées* en 2022	Ouvertes en 2023	Consommées* en 2023	Consommés* en 2022	Ouverts en 2023	Consommés* en 2023
Titre 3 – Dépenses de fonctionnement	49 607 959	55 745 413	53 878 855	50 204 676	51 663 292	52 622 777
Dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel	49 610 459	55 745 413	53 844 355	50 207 176	51 663 292	52 622 777
Subventions pour charges de service public	-2 500	0	34 500	-2 500	0	0
Titre 5 – Dépenses d'investissement	978 540	0	1 627 077	1 511 838	0	1 093 707
Dépenses pour immobilisations corporelles de l'État	904 748	0	1 599 410	1 445 598	0	1 046 314
Dépenses pour immobilisations incorporelles de l'État	73 793	0	27 667	66 240	0	47 393
Titre 6 – Dépenses d'intervention	22 316 456	20 049 764	19 690 685	22 220 707	20 049 764	19 816 188
Transferts aux collectivités territoriales	22 262 712	20 049 764	19 551 936	22 166 963	20 049 764	19 638 938
Transferts aux autres collectivités	53 744	0	138 749	53 744	0	177 250
<b>Total hors FdC et AdP</b>		<b>458 914 015</b>			<b>454 831 894</b>	
Ouvertures et annulations* en titre 2		+1 665 434			+1 665 434	
Ouvertures et annulations* hors titre 2		+4 102 304			+4 836 236	
<b>Total*</b>	<b>444 808 146</b>	<b>464 681 754</b>	<b>456 559 258</b>	<b>445 842 412</b>	<b>461 333 564</b>	<b>454 895 313</b>

\* y.c. FdC et AdP

## FONDS DE CONCOURS ET ATTRIBUTIONS DE PRODUITS

Nature de dépenses	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Ouvertes en 2022	Prévues en LFI pour 2023	Ouvertes en 2023	Ouverts en 2022	Prévus en LFI pour 2023	Ouverts en 2023
Dépenses de personnel	1 406 086	800 000	1 261 319	1 406 086	800 000	1 261 319
Autres natures de dépenses	5 607 654	6 000 000	5 731 672	5 607 654	6 000 000	5 731 672
<b>Total</b>	<b>7 013 740</b>	<b>6 800 000</b>	<b>6 992 991</b>	<b>7 013 740</b>	<b>6 800 000</b>	<b>6 992 991</b>

## RÉCAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CRÉDITS

## ARRÊTÉS DE RATTACHEMENT DE ADP

Mois de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
02/2023		142 624		142 624				
03/2023		827 174		827 174				
04/2023		422 782		422 782				
05/2023		379 306		379 306				

Mois de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
06/2023		318 281		318 281				
07/2023		915 992		915 992				
08/2023		680 564		680 564				
09/2023		130 069		130 069				
10/2023		207 003		207 003				
11/2023		352 601		352 601				
12/2023		871 090		871 090				
01/2024		67 438		67 438				
<b>Total</b>		<b>5 314 922</b>		<b>5 314 922</b>				

### ARRÊTÉS DE RATTACHEMENT DE FDC

Mois de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
02/2023	163 336	61 563	163 336	61 563				
03/2023	200 001	45 784	200 001	45 784				
04/2023	4 634	1 986	4 634	1 986				
07/2023	111 020	35 059	111 020	35 059				
08/2023	480 153	187 176	480 153	187 176				
09/2023	91 158	14 840	91 158	14 840				
11/2023	102 312	47 267	102 312	47 267				
12/2023	108 706	32 737	108 706	32 737				
<b>Total</b>	<b>1 261 319</b>	<b>426 412</b>	<b>1 261 319</b>	<b>426 412</b>				

### ARRÊTÉS DE REPORT D'AENE

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
20/01/2023		2 228 948						
<b>Total</b>		<b>2 228 948</b>						

### ARRÊTÉS DE REPORT DE FDC

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
06/02/2023	289 101	976 020	289 101	760 997				
<b>Total</b>	<b>289 101</b>	<b>976 020</b>	<b>289 101</b>	<b>760 997</b>				

## ARRÊTÉS DE REPORT GÉNÉRAL HORS FDC HORS AENE

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
10/03/2023		1 083 710		2 892 891				
<b>Total</b>		<b>1 083 710</b>		<b>2 892 891</b>				

## DÉCRETS D'ANNULATION DE FDC OU DE ADP

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
06/07/2023						9 662		9 662
<b>Total</b>						<b>9 662</b>		<b>9 662</b>

## DÉCRETS DE TRANSFERT

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
27/06/2023						221 020		221 020
20/11/2023	20 000		20 000					
<b>Total</b>	<b>20 000</b>		<b>20 000</b>			<b>221 020</b>		<b>221 020</b>

## DÉCRETS DE VIREMENT

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
27/06/2023						1 174 327		1 174 327
20/11/2023	95 014		95 014					
<b>Total</b>	<b>95 014</b>		<b>95 014</b>			<b>1 174 327</b>		<b>1 174 327</b>

## LOIS DE FINANCES RECTIFICATIVES

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
30/11/2023						4 522 698		3 153 977
<b>Total</b>						<b>4 522 698</b>		<b>3 153 977</b>

### ■ TOTAL DES OUVERTURES ET ANNULATIONS (Y.C. FDC ET ADP)

	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
<b>Total général</b>	<b>1 665 434</b>	<b>10 030 011</b>	<b>1 665 434</b>	<b>9 395 222</b>		<b>5 927 707</b>		<b>4 558 986</b>

## Justification au premier euro

### Éléments transversaux au programme

#### ÉLÉMENTS DE SYNTHÈSE DU PROGRAMME

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action  <i>Prévision LFI Consommation</i>	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2 * Dépenses de personnel	Autres titres *	Total y.c. FdC et AdP	Titre 2 * Dépenses de personnel	Autres titres *	Total y.c. FdC et AdP
01 – Infrastructures statistiques et missions régaliennes	113 199 804 112 913 919	30 247 044 32 431 148	144 473 947 145 345 067	113 199 804 112 913 919	29 247 045 31 733 742	143 473 948 144 647 661
06 – Action régionale	46 334 595 43 968 299	623 120 1 534 348	47 191 602 45 502 647	46 334 595 43 968 299	623 120 1 489 772	47 191 602 45 458 071
08 – Information économique, démographique et sociale	117 322 899 119 475 325	8 053 762 5 606 722	126 115 675 125 082 047	117 322 899 119 475 325	5 653 762 5 178 487	123 715 675 124 653 812
09 – Pilotage, soutien et formation initiale	106 261 540 105 005 097	36 871 251 35 624 400	147 932 791 140 629 497	106 261 540 105 005 097	36 189 129 35 130 671	147 250 669 140 135 769
<b>Total des crédits prévus en LFI *</b>	<b>383 118 838</b>	<b>75 795 177</b>	<b>458 914 015</b>	<b>383 118 838</b>	<b>71 713 056</b>	<b>454 831 894</b>
Ouvertures / annulations y.c. FdC et AdP	+1 665 434	+4 102 304	+5 767 739	+1 665 434	+4 836 236	+6 501 670
Total des crédits ouverts	384 784 272	79 897 481	464 681 754	384 784 272	76 549 292	461 333 564
<b>Total des crédits consommés</b>	<b>381 362 641</b>	<b>75 196 617</b>	<b>456 559 258</b>	<b>381 362 641</b>	<b>73 532 672</b>	<b>454 895 313</b>
Crédits ouverts - crédits consommés	+3 421 632	+4 700 864	+8 122 495	+3 421 632	+3 016 620	+6 438 251

\* hors FdC et AdP pour les montants de la LFI

Les actions n° 01 « Infrastructures Statistiques et missions régaliennes » et n° 08 « Information économique, démographique et sociale » recouvrent les activités de production statistique et d'études à vocation nationale. Ces actions sont influencées par le calendrier d'activités (réalisation d'enquêtes particulières, recensement quinquennal dans les collectivités d'outre-mer).

L'action n° 06 « Action régionale » est orientée vers les acteurs publics en région : la production et les analyses d'informations locales d'une part, les études et collaborations avec les acteurs publics en région, d'autre part.

L'action n° 09 « Pilotage, soutien et formation initiale » regroupe : l'ensemble des fonctions transversales, dont celles relatives au pilotage stratégique de l'Institut ; la rémunération des élèves fonctionnaires qui suivent leur scolarité initiale au sein d'une des deux écoles du Groupe des écoles nationales d'économie et statistique (GENES), l'École nationale de la statistique et de l'administration économique (l'ENSAE) et l'École nationale de la statistique et de l'analyse de l'information (l'ENSAI) ; par défaut, certaines activités qui couvrent plus d'une action.

L'exécution budgétaire de l'année 2023 a retrouvé la structure des dépenses pré-crise sanitaire, marquée notamment par le poids important des frais de déplacement et des dépenses liées à l'enquête annuelle de recensement. Les difficultés demeurant dans le secteur du bâtiment continuent toutefois d'entraîner des retards dans la réalisation du programme de travaux d'entretien immobilier.

## PASSAGE DU PLF À LA LFI

	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
PLF	383 118 838	75 795 177	458 914 015	383 118 838	71 713 056	454 831 894
Amendements	0	0	0	0	0	0
<b>LFI</b>	<b>383 118 838</b>	<b>75 795 177</b>	<b>458 914 015</b>	<b>383 118 838</b>	<b>71 713 056</b>	<b>454 831 894</b>

Le PLF 2023 prévoyait 459 M€ en AE et 455 M€ en CP (hors fonds de concours et attribution de produits). Aucun amendement n'a été adopté dans le cadre des crédits ouverts par la LFI.

## JUSTIFICATION DES MOUVEMENTS RÉGLEMENTAIRES ET DES LOIS DE FINANCES RECTIFICATIVES

Les mouvements réglementaires affectant les crédits du programme 220 durant l'année 2023 ont été les suivants :

### REPORTS DE CRÉDITS

- Arrêté du 20 janvier 2023 portant reports d'autorisations d'engagement affectées non engagées (AENE) de 2 228 948 € ;
- Arrêté du 6 février 2023 portant reports de fonds de concours de 976 020 € en AE et de 760 997 € en CP pour le Hors Titre 2 et de 289 101 € en AE et en CP pour le Titre 2 ;
- Arrêté du 10 mars 2023 portant report de crédits généraux de 1 083 710 € en AE et de 2 892 891 € en CP pour le Hors Titre 2.

### ANNULATION DE CRÉDITS

- Décret du 6 juillet 2023 portant annulation de crédits de fonds de concours de 9 662 € en AE et en CP pour le Hors Titre 2.

### TRANSFERTS ET VIREMENTS DE CRÉDITS

- Décret n° 2023-511 du 27 juin 2023 portant transfert de crédits pour le Hors Titre 2 :
  - 201 010 € en AE et en CP à destination du programme 215 « Conduite et pilotage des politiques de l'agriculture » pour l'hébergement de serveurs de l'Insee dans le centre de Toulouse ;
  - 5 558 € en AE et en CP à destination du programme 129 « Coordination du travail gouvernemental » pour la participation au réseau interministériel de l'État (RIE) ;
  - 2 571 € en AE et en CP à destination du programme 214 « Soutien de la politique de l'éducation nationale » pour WEBINAIRE ;
  - 1 794 € en AE et en CP à destination du programme 129 « Coordination du travail gouvernemental » dans le cadre du travail collaboratif RESANA ;
  - 74 € en AE et en CP à destination du programme 129 « Coordination du travail gouvernemental » dans le cadre du travail collaboratif AUDIOCONFERENCE ;
  - 10 013 € en AE et en CP à destination du programme 129 « Coordination du travail gouvernemental » dans le cadre du travail collaboratif OSMOSE.

- Décret n° 2023-510 du 27 juin 2023 portant virement de crédits pour le Hors Titre 2 :

-129 001 € en AE et en CP à destination du programme 302 « Facilitation et sécurisation des échanges » pour l'hébergement de serveurs de l'Insee dans le centre d'Osny ;

-10 980 € en AE et en CP à destination du programme 156 « Gestion fiscale et financière de l'État et du secteur public local » dans le cadre de l'offre de services Cloud Nubo ;

-803 707 € en AE et en CP à destination du programme 156 « Gestion fiscale et financière de l'État et du secteur public local » dans le cadre de l'offre de services SAS ;

-230 639 € en AE et en CP à destination du programme 348 « Performance et résilience des bâtiments de l'État et de ses opérateurs » pour les travaux locaux de Strasbourg et Lyon.

- Décret n° 2023-1061 du 20 novembre 2023 portant transfert de crédits pour le Titre 2 :

+20 000 € en AE et en CP en provenance du programme 352 « Innovation et transformation numériques ».

- Décret n° 2023-1061 du 20 novembre 2023 portant virement de crédits pour le Titre 2 :

+95 014 € en AE et en CP en provenance du programme 218 « Conduite et pilotage des politiques économiques et financières » et du programme 134 « développement des entreprises et régulation ».

## LOI DE FINANCES DE FIN DE GESTION

- Loi n° 2023-1114 du 30 novembre 2023 de finances de fin de gestion pour 2023 portant annulation de 4 522 698 € en AE et de 3 153 977 € en CP pour le Hors Titre 2, correspondant à la totalité réserve de précaution en AE et à une partie de la réserve de précaution en CP (avec un dégel de 1,1 M€).

## ORIGINE ET EMPLOI DES FONDS DE CONCOURS ET ATTRIBUTIONS DE PRODUITS

N° du fonds	Libellé	Crédits rattachés
		AE=CP
57-2-2-0246	Rémunération de certains services rendus par l'Insee	5 314 922
2257-1-4-0249	Contribution de l'Union Européenne à certaines études ou enquêtes de l'Insee (HT2)	426 412
57-1-1-00561	Contribution de l'Union Européenne à certaines études ou enquêtes de l'Insee (T2)	1 261 319
57-1-2-0065	Participation du FIPHFP	0
57-2-2-0710	Produits de cessions de biens immobiliers	137 835
<b>Total</b>		<b>6 992 991</b>

Les recettes perçues au titre des attributions de produits, dont celles dues à l'immatriculation au « Legal Entity Identifier » (LEI) dont l'Insee assure la gestion pour la France, sont d'un niveau comparable à l'année 2022.



## RÉSERVE DE PRÉCAUTION ET FONGIBILITÉ

	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
Mise en réserve initiale	1 915 594	3 865 554	5 781 148	1 915 594	3 657 366	5 572 960
Surgels	0	657 144	657 144	0	621 752	621 752
Dégels	0	0	0	0	0	0
<b>Réserve disponible avant mise en place du schéma de fin de gestion (LFR de fin d'année)</b>	<b>1 915 594</b>	<b>4 522 698</b>	<b>6 438 292</b>	<b>1 915 594</b>	<b>4 279 118</b>	<b>6 194 712</b>

Les dotations en LFI du programme 220 pour l'année 2023 ont fait l'objet de mises en réserve à hauteur de 1,9 M€ en AE et en CP pour les crédits de Titre 2 et de 3,9 M€ en AE et de 3,7 M€ en CP pour les crédits Hors Titre 2 (réserve de précaution) et d'un surgel de 0,7 M€ en AE et de 0,6 M€ en CP pour les crédits Hors Titre 2.

Aucun mouvement de fongibilité asymétrique n'a eu lieu en 2023.

## EMPLOIS ET DÉPENSES DE PERSONNEL

### EMPLOIS RÉMUNÉRÉS PAR LE PROGRAMME

(en ETPT)

Catégorie d'emplois	Transferts de gestion 2022	Réalisation 2022	LFI + LFR 2023	Transferts de gestion 2023	Réalisation 2023	Écart à LFI + LFR 2023 (après transferts de gestion) (5 - (3 + 4))
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(5 - (3 + 4))
1024 – Catégorie A+	0,00	343,93	357,00	0,00	345,66	-11,34
1025 – Catégorie A	0,00	1 483,48	1 259,00	0,00	1 537,62	+278,62
1026 – Catégorie B	0,00	2 015,18	1 948,00	0,00	1 982,12	+34,12
1027 – Catégorie C	0,00	1 117,86	1 473,00	0,00	1 072,57	-400,43
<b>Total</b>	<b>0,00</b>	<b>4 960,45</b>	<b>5 037,00</b>	<b>0,00</b>	<b>4 937,97</b>	<b>-99,03</b>

(en ETPT)

Catégorie d'emplois	Mesures de périmètre en LFI	Mesures de transfert en LFI	Corrections techniques	Impact des schémas d'emplois pour 2023	dont extension en année pleine du schéma d'emplois 2022 sur 2023	dont impact du schéma d'emplois 2023 sur 2023
	(6)	(7)	(8)	(5-4)-(2-1)-(6+7+8)		
1024 – Catégorie A+	0,00	0,00	0,00	+1,73	-11,10	+12,83
1025 – Catégorie A	0,00	0,00	+1,67	+52,47	+7,92	+44,55
1026 – Catégorie B	0,00	0,00	0,00	-33,06	-24,57	-8,49
1027 – Catégorie C	0,00	0,00	0,00	-45,29	+58,05	-103,34
<b>Total</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>+1,67</b>	<b>-24,15</b>	<b>+30,30</b>	<b>-54,45</b>

En LFI 2023, le plafond autorisé d'emplois s'élevait à 5 037 équivalents temps plein travaillés (ETPT).

Au terme de la gestion, la consommation moyenne annuelle du plafond d'emplois s'établit à 4 937,97 ETPT, dont 7,0 % de catégorie A+, 31,1 % de catégorie A, 40,1 % de catégorie B et 21,7 % de catégorie C (incluant les enquêteurs qui représentant 58,4 % des emplois de cette catégorie).

Cette consommation d'emplois a fait l'objet de retraitements afin de tenir compte des règles particulières de décompte des emplois par Chorus. Ces retraitements ont porté sur le rattachement des acomptes qui représentent 14,72 ETPT.

Les corrections techniques correspondent aux 5 élèves attachés supplémentaires attribués dans le cadre du renforcement progressif des promotions d'attachés statisticiens en scolarité à l'ENSAI.

Le taux de consommation par rapport à la LFI 2023 s'élève à 98,0 %.

## ÉVOLUTION DES EMPLOIS À PÉRIMÈTRE CONSTANT

(en ETP)

Catégorie d'emploi	Sorties	<i>dont départs en retraite</i>	Mois moyen des sorties	Entrées	<i>dont primo recrutements</i>	Mois moyen des entrées	Schéma d'emplois Réalisation	Schéma d'emplois Prévision PAP
1024 – Catégorie A+	53,50	16,50	8,76	68,00	22,00	7,40	+14,50	-10,00
1025 – Catégorie A	157,20	47,60	10,08	171,60	68,00	7,21	+14,40	+19,00
1026 – Catégorie B	285,70	89,00	6,81	325,50	204,50	7,88	+39,80	-40,00
1027 – Catégorie C	332,80	39,60	6,07	272,70	246,70	9,09	-60,10	+27,00
<b>Total</b>	<b>829,20</b>	<b>192,70</b>		<b>837,80</b>	<b>541,20</b>		<b>+8,60</b>	<b>-4,00</b>

L'exécution 2023 du schéma d'emplois a été de +8,6 ETP et se décompose comme suit : +14,5 A+, +14,4 A, +39,8 B et -60,1 C (dont -1,8 enquêteurs) pour un schéma d'emplois fixé à -4 ETP en loi de finances initiale 2023.

La sur-exécution de 12,6 ETP en 2023 s'explique notamment par le recrutement de 3 agents pour ProConnect (dont seulement les crédits ont été transférés en 2023 et pas les emplois) et par une augmentation de 5 élèves de l'ENSAI. Cette sur-exécution doit être lue au regard du contrat triennal qui autorise le lissage du schéma d'emplois sur la période 2023-2025.

L'évolution des effectifs de l'exercice 2023 est retracée dans les tableaux ci-après :

### SORTIES RÉALISÉES EN 2023

(en ETP)	Catégorie A+	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	Total
Départs en retraite	16,5	47,6	89,0	39,6	192,7
Autres départs définitifs	0,0	9,0	133,5	203,5	346,0
Autres départs	37,0	100,6	63,2	89,7	290,5
<b>Total des sorties</b>	<b>53,5</b>	<b>157,2</b>	<b>285,7</b>	<b>332,8</b>	<b>829,2</b>
<i>dont contractuels</i> <i>(par rapport au total des sorties)</i>	0,00	9,0	133,5	203,5	346,0

Toutes catégories confondues, 829,2 départs sont intervenus en 2023, dont 192,7 au titre des départs en retraite.

Les autres départs définitifs comprennent les radiations, les décès, les départs hors du programme d'agents d'autres programmes ou d'autres administrations accueillis en détachement ou en mobilité, les démissions d'agents titulaires, les démissions d'agents contractuels, les fins de contrat non suivies d'un renouvellement (qui concernent majoritairement les enquêteurs, mais également les superviseurs du recensement), et les promotions inter-catégorielles.

Le nombre de départs constatés en 2023 est légèrement supérieur aux prévisions de départ indiquées dans le PAP 2022 (717 sorties). Par contre, le nombre de départ à la retraite est inférieur à celui prévu en LFI, 192,7 réalisés pour 203 prévus.

Les dates moyennes de sorties sont estimées au 24 août pour les agents de catégorie A+, au 2 octobre pour les agents de catégorie A, au 24 juin pour les agents de catégorie B et au 2 juin pour les agents de catégorie C (y compris enquêteurs).

#### ENTRÉES RÉALISÉES EN 2023

(en ETP)	Catégorie A+	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	Total
Primo-recrutements	22,0	68,0	204,5	246,7	541,2
Autres entrées	46,0	103,6	121,0	26,0	296,6
<b>Total des entrées</b>	<b>68,0</b>	<b>171,6</b>	<b>325,5</b>	<b>272,7</b>	<b>837,8</b>
<i>dont contractuels (par rapport au total des entrées)</i>	0,0	25,0	172,5	226,7	424,2

Les primo-recrutements comprennent les concours externes ou internes (dès lors que les lauréats étaient extérieurs au programme), ainsi que les contrats, qu'ils soient supérieurs ou inférieurs à un an.

Les autres entrées comprenant les accueils en détachement et en position normale d'activité, les retours après situations interruptives (détachement, disponibilité, congé parental, congé de longue durée, ...), les retours de position normale d'activité et les promotions inter-catégorielles.

Le PAP 2023 prévoyait 713 entrées. Les mouvements réellement intervenus en 2023 s'élèvent à 837,8 ETP, récapitulés ci-dessus. Cet écart résulte d'une augmentation des recrutements d'agents contractuels de courte durée.

Les dates moyennes d'entrées sont estimées au 12 juillet pour les agents de catégorie A+, au 7 juillet pour les agents de catégorie A, au 27 juillet pour les agents de catégorie B et au 3 septembre pour les agents de catégorie C (y compris enquêteurs).

## EFFECTIFS ET ACTIVITÉS DES SERVICES

#### RÉPARTITION DU PLAFOND D'EMPLOIS PAR SERVICE

Service	Prévision LFI	Réalisation	dont mesures de transfert	dont mesures de périmètre	dont corrections techniques	(en ETPT)		
						Impact des schémas d'emplois pour 2023	dont extension en année pleine du schéma d'emplois 2022 sur 2023	dont impact du schéma d'emplois 2023 sur 2023
Administration centrale	1 144,00	1 071,78	0,00	0,00	0,00	-0,48	+0,21	-0,69
Services régionaux	3 753,00	3 738,63	0,00	0,00	0,00	-23,67	+30,09	-53,76
Autres	140,00	127,56	0,00	0,00	+1,67	0,00	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>5 037,00</b>	<b>4 937,97</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>+1,67</b>	<b>-24,15</b>	<b>+30,30</b>	<b>-54,45</b>

(en ETP)

Service	Schéma d'emplois Prévision PAP	ETP au 31/12/2023 Réalisation
Administration centrale	-4,00	1 436,00
Services régionaux	0,00	3 461,60
Autres	0,00	144,10
<b>Total</b>	<b>-4,00</b>	<b>5 041,70</b>

La consommation d'emplois est de 4937,97 ETPT sur l'année, soit une sous-consommation de 99,03 ETPT par rapport à la LFI. Cette sous-consommation concerne aussi bien l'administration centrale que les services régionaux.

Les emplois en administration centrale recouvrent les agents en poste à la direction générale à Montrouge et au centre de formation de l'Insee à Libourne (CEFIL). La consommation d'emplois est de 1071,78 ETPT, soit -72,22 ETPT par rapport au plafond d'emplois de la LFI 2022.

Les emplois des services régionaux sont de 3738,63 ETPT. Soit une sous-consommation de 14,37 ETPT.

Les emplois figurant sur la ligne « Autres » correspondent aux élèves fonctionnaires scolarisés à l'ENSAE (corps des administrateurs, catégorie A+) et à l'ENSAI (corps des attachés, catégorie A). Le nombre d'élèves sur une année est de 140 pour les deux écoles. En 2023, la promotion de l'ENSAI (attachés statisticiens) augmente de 5 élèves, ce qui correspond à +1,67 ETPT sur l'année 2023.

#### RÉPARTITION DU PLAFOND D'EMPLOIS PAR ACTION

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Prévision LFI	Réalisation
	ETPT	ETPT
01 – Infrastructures statistiques et missions régaliennes	1 447,00	1 517,79
06 – Action régionale	569,00	504,62
08 – Information économique, démographique et sociale	1 778,00	1 658,71
09 – Pilotage, soutien et formation initiale	1 243,00	1 256,85
<b>Total</b>	<b>5 037,00</b>	<b>4 937,97</b>
Transferts en gestion		0,00

L'action n° 01 (« Infrastructures statistiques et missions régaliennes ») comporte 1 517,19 ETPT qui correspondent à 30,7 % de l'ensemble des ETPT du programme.

L'action n° 06 (« Action régionale ») comporte 504,62 ETPT qui correspondent à 10,2 % de l'ensemble des ETPT du programme.

L'action n° 08 (« Information économique, démographique et sociale ») comporte 1 658,71 ETPT qui correspondent à 33,6 % de l'ensemble des ETPT du programme.

L'action n° 09 (« Pilotage, soutien et formation initiale ») comporte 1 256,85 ETPT qui correspondent à 25,5 % de l'ensemble des ETPT du programme. Il est à noter que le poids de cette action est surestimé du fait que certaines activités qui couvrent deux actions ou davantage lui sont imputées par défaut.

Les enquêteurs sont affectés aux seules actions 01 et 08 et représentent 12,9 % des ETPT du programme.

## RECENSEMENT DU NOMBRE D'APPRENTIS

Nombre d'apprentis pour l'année scolaire 2022-2023	Dépenses de titre 2 Coût total chargé (en M€)	Dépenses hors titre 2 Coût total (en M€)
26,00	1,15	0,03

Le nombre d'apprentis pour l'année scolaire 2022-2023 est de 26, contre 18 apprentis pour l'année scolaire précédente.

Ils se répartissent ainsi :

- diplômés de niveau 1 (égal ou supérieur à Bac +4 ou 5 : master, doctorat, diplôme de grande école ...) : 6 contrats ;
- diplômés de niveau 2 (Bac +3 ou Bac +4 : licence, maîtrise ...) : 14 contrats ;
- diplômés de niveau 3 (Bac +2 : DUT, BTS...) : 4 contrats ;
- diplômés de niveau 4 (Bac) : 2 contrats.

## INDICATEURS DE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

<b>Ratio d'efficacité de la gestion des ressources humaines</b>		<b>Effectifs gérés</b> (effectifs physiques au 31 décembre 2023)
		6 475
<b>Effectifs gérants (ETP au 31 décembre 2023)</b>	<b>221</b>	<b>3,4 %</b>
administrant et gérant	137	2,1 %
organisant la formation	48	0,7 %
consacrés aux conditions de travail	11	0,2 %
consacrés au pilotage et à la politique des compétences	25	0,4 %

Le ratio d'efficacité de la gestion des ressources humaines comprend :

- au numérateur : le nombre de « gérants » consacrant la majeure partie de leur temps de travail à la gestion du personnel (unité de compte : ETP) dans les domaines suivants : gestion administrative, formation, suivi des conditions de travail et pilotage des ressources humaines ;
- au dénominateur : le nombre d'agents gérés (unité de compte : effectifs physiques).

Le nombre d'agents gérés a été réestimé en tenant compte de l'ensemble des effectifs administrés par l'Insee en 2023.

A méthode constante, le ratio est stable par rapport à 2022.

## PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR CATÉGORIE ET CONTRIBUTIONS EMPLOYEURS

Catégorie	Exécution 2022	Prévision LFI 2023	Exécution 2023
<b>Rémunération d'activité</b>	<b>235 681 848</b>	<b>244 943 135</b>	<b>241 330 781</b>
<b>Cotisations et contributions sociales</b>	<b>133 571 490</b>	<b>136 172 535</b>	<b>135 938 925</b>
Contributions d'équilibre au CAS Pensions :	100 906 452	102 976 765	101 574 082

Catégorie	Exécution 2022	Prévision LFI 2023	Exécution 2023
– Civils (y.c. ATI)	100 847 438	102 976 765	101 554 440
– Militaires	59 014		19 642
– Ouvriers de l'État (subvention d'équilibre au FSPOEIE)			
– Autres (Cultes et subvention exceptionnelle au CAS Pensions)			
Cotisation employeur au FSPOEIE			
Autres cotisations	32 665 038	33 195 770	34 364 843
<b>Prestations sociales et allocations diverses</b>	<b>2 651 852</b>	<b>2 003 168</b>	<b>4 092 935</b>
<b>Total titre 2 (y.c. CAS Pensions)</b>	<b>371 905 191</b>	<b>383 118 838</b>	<b>381 362 641</b>
<b>Total titre 2 (hors CAS Pensions)</b>	<b>270 998 739</b>	<b>280 142 073</b>	<b>279 788 559</b>
FdC et AdP prévus en titre 2		800 000	

En 2023, la consommation des crédits de personnel, y compris CAS Pensions, augmente de 9,46 M€, soit +2,48 %.

Le montant des allocations de retour à l'emploi s'est élevé à 1,15 M€, pour 95 bénéficiaires en décembre 2023.

## ÉLÉMENTS SALARIAUX

(en millions d'euros)

Principaux facteurs d'évolution de la masse salariale hors CAS Pensions	
<b>Socle d'exécution 2022 retraitée</b>	<b>267,39</b>
Exécution 2022 hors CAS Pensions	271,00
Impact des mesures de transfert et de périmètre 2023/ 2022	
Débasage de dépenses au profil atypique :	-3,61
– GIPA	-0,31
– Indemnisation des jours de CET	-1,39
– Mesures de restructuration	-0,43
– Autres dépenses de masse salariale	-1,47
<b>Impact du schéma d'emplois</b>	<b>-2,79</b>
EAP schéma d'emplois 2022	-2,47
Schéma d'emplois 2023	-0,32
<b>Mesures catégorielles</b>	<b>2,40</b>
<b>Mesures générales</b>	<b>6,16</b>
Rebasage de la GIPA	0,69
Variation du point de la fonction publique	5,04
Mesures bas salaires	0,43
<b>GVT solde</b>	<b>2,74</b>
GVT positif	4,64
GVT négatif	-1,90
<b>Rebasage de dépenses au profil atypique - hors GIPA</b>	<b>2,33</b>
Indemnisation des jours de CET	1,36
Mesures de restructurations	0,40
Autres rebasages	0,57
<b>Autres variations des dépenses de personnel</b>	<b>1,55</b>
Prestations sociales et allocations diverses - catégorie 23	1,44
Autres variations	0,11
<b>Total</b>	<b>279,79</b>

L'exécution des crédits de titre 2 hors CAS Pensions du programme s'est élevée en 2023 à 279,8 M€, soit une exécution légèrement inférieure de 0,3 M€ à la prévision LFI qui était de 280,1 M€.

Les écarts principaux entre l'exécution et la LFI s'expliquent par :

- une sur-estimation du socle d'exécution 2022 retraité lors des travaux préparatoires de la LFI (+4,2 M€) ;
- une sur-estimation du débasage de dépenses atypiques (+0,50 M€), essentiellement liée à une surestimation des rappels sur exercices antérieurs (autres dépenses de masse salariale) ;
- une sous-estimation de l'impact du schéma d'emplois (-0,27 M€), résultant de l'évolution de la structure des emplois et de l'évolution des dates moyennes d'entrées/sorties ;
- une sur-estimation des mesures catégorielles (+0,05 M€) ;
- une sous-estimation de l'effet des mesures générales (+2,67 M€), détaillée ainsi :
  - effet des dépenses liées à l'indemnité dite de garantie individuelle de pouvoir d'achat, prévue par le décret n° 2008-539 du 6 juin 2008, qui a été versée à 1231 agents de l'Insee des catégories A+, A, B et C (+0,63 M€) ;
  - effet de la revalorisation de l'indice minimum de traitement (+0,35 M€) ;
  - effet de l'augmentation de 1,5 % de la valeur du point d'indice de la fonction publique à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2023 (+1,69 M€) ;
- une sous-estimation de l'effet du GVT (+0,93 M€) : le GVT solde s'établit à +2,74 M€, soit 1,02 % de la masse salariale, contre une enveloppe de +1,81 M€ prévue en LFI. Le GVT négatif (effet de noria) de -1,90 M€ représente l'économie due à l'écart de rémunération entre les agents sortants et entrants du programme. Il représente une diminution de 0,71 % de la masse salariale. Les personnels ont par ailleurs connu une évolution de leur rémunération liée au GVT positif (effet de carrière). Cette évolution du GVT positif s'est élevée à 4,45 M€, représentant 1,74 % de progression de la masse salariale ;
- une sur-estimation des dépenses regroupées sur la ligne « Rebasage de dépenses au profil atypique » (+1,27 M€), résultant d'une sur-estimation de l'indemnisation des jours de CET (+0,03 M€), d'une sur-estimation des dépenses de restructuration et des autres rebasages (indemnités de départ volontaire et de rupture conventionnelle, rappels sur exercices antérieurs) pour +1,23 M€ ;
- une sous-estimation des variations du poste « Autres variations des dépenses de personnel » (+0,52 M€), recouvrant un recours plus important aux rétablissements de crédits (-0,34 M€) et le versement exceptionnel de la prime pouvoir d'achat (+1,07 M€ pour 2316 agents). On observe par ailleurs une augmentation pour le remboursement de transports domicile-travail de +153 233 € (+29 %) suite à l'évolution de taux de remboursement intervenu au 1<sup>er</sup> septembre 2023. La dépense liée à la prestation sociale complémentaire est stable à 670 267 € (+0,5 %). La dépense liée au forfait télétravail est en baisse. Elle s'élève à 612 685 € (-20,2 %).

La variation de la dépense de l'indemnité exceptionnelle de compensation de la CSG (IECSG) entre 2022 et 2023 est égale à +1 989 €.

## COÛTS ENTRÉE-SORTIE

Catégorie d'emplois	Coût moyen chargé HCAS			dont rémunérations d'activité		
	Coût d'entrée	Coût global	Coût de sortie	Coût d'entrée	Coût global	Coût de sortie
1024 – Catégorie A+	108 116	118 728	105 489	98 091	107 719	95 708
1025 – Catégorie A	67 177	67 690	72 515	61 114	61 581	65 970
1026 – Catégorie B	44 150	46 546	49 286	39 301	41 433	43 872
1027 – Catégorie C	32 202	37 075	36 488	28 532	32 851	32 331

Le tableau ci-dessus détaille par catégorie les coûts moyens d'entrée et de sortie, ainsi que les coûts moyens globaux à l'issue de la gestion 2023. Ces coûts s'entendent charges patronales incluses, hors CAS Pensions et hors prestations sociales et intègrent l'effet des mesures générales et catégorielles intervenues en 2023.

Il est à observer que, pour la catégorie A+, le coût des sortants est inférieur au coût global. Ceci est la conséquence de la politique d'essaimage des corps de l'Insee vers les services statistiques ministériels et

autres organismes, les entrées correspondant pour une partie importante à des agents seniors alors que les sorties correspondent souvent à des agents en première partie de carrière. Par ailleurs, il convient de relever la forte volatilité de ces données, les calculs étant établis sur une très petite population et étant donc très sensibles aux profils individuels des mobilités constatées.

Les coûts pour les agents des catégories A+ et A n'intègrent pas les élèves fonctionnaires scolarisés à l'ENSAE (A+) et à l'ENSAI (A), transférés sur le programme 220 en 2017, car la structure de rémunération diffère très sensiblement de celle des titulaires.

A l'issue de la gestion 2023, les coûts moyens des agents sont de 118 728 € pour un agent de catégorie A+, 67 690 € pour un agent de catégorie A, 46 546 € pour un agent de catégorie B et 37 075 € pour un agent de catégorie C.

## MESURES CATÉGORIELLES

Catégorie ou intitulé de la mesure	ETP concernés	Catégories	Corps	Date d'entrée en vigueur de la mesure	Nombre de mois d'incidence sur 2023	Coût	Coût en année pleine
Effets extension année pleine						92 236	1 106 832
RIFSEEP A+	350	A+	Administrateurs	02-2022	1	92 236	1 106 832
Mesures statutaires						768 752	768 752
Révision de la circulaire d'emploi des enquêteurs	700	C	Enquêteurs	01-2023	12	327 688	327 688
Revalorisation des débuts de carrière de la catégorie B	1 500	B	Contrôleurs	01-2023	12	122 794	122 794
Repyramidage	5 000	toutes	tous	01-2023	12	318 270	318 270
Mesures indemnitaires						1 538 300	1 538 300
Mise en place d'un dispositif d'astreintes cybersécurité en heures non ouvrables		toutes	tous	01-2023	12	350 000	350 000
Harmonisation du taux de CIA entre A et A+	2 000	A+/A	Administrateurs et attachés statisticiens	01-2023	12	429 981	429 981
Revalorisation de l'IMT	5 000	toutes	tous	01-2023	12	758 319	758 319
<b>Total</b>						<b>2 399 288</b>	<b>3 413 884</b>

Les mesures catégorielles de 2023 s'élèvent à 2,40 M€, hors CAS Pensions.

Cette enveloppe a permis de financer, au titre des mesures statutaires :

- la revalorisation des deux premiers grades des agents de catégorie B (0,12 M€) ;
- la révision de la circulaire fixant les conditions d'emploi des enquêtrices et enquêteurs de l'Insee à destination des personnels des catégories C de l'Insee (0,33 M€) ;
- des mesures de repyramidage (0,32 M€).

Au titre des mesures indemnitaires :

- la mise en place d'un dispositif d'astreintes cybersécurité en heures non ouvrables (0,35 M€) ;
- une revalorisation de l'indemnité mensuelle de technicité pour toutes les catégories d'agent (0,76 M€) ;
- une harmonisation des taux de CIA entre les catégories A et A+ (0,43 M€).



## ■ ACTION SOCIALE - HORS TITRE 2

Type de dépenses	Effectif concerné (ETP)	Réalisation Titre 3	Réalisation Titre 5	Total
Restauration		398 334		<b>398 334</b>
Mutuelles, associations		85 822		<b>85 822</b>
<b>Total</b>		<b>484 156</b>		<b>484 156</b>

L'action sociale ministérielle (aide aux familles, logement, restauration, secours, ...) est portée par le secrétariat général des ministères économiques et financiers. Les principaux dispositifs, montants et bénéficiaires sont présentés dans la partie « JPE » du programme 218 « Conduite et pilotage des politiques économiques et financières » de la mission « Gestion des finances publiques et des ressources humaines ».

*Dépenses pluriannuelles*



En fin d'année 2023, le montant des restes à payer est de 49,5 M€ soit une augmentation de de 1,7 M€ par rapport au 31/12/2022.

Cette variation est essentiellement liée aux renouvellements de marchés portés par l'INSEE. Plusieurs Autorisations d'Engagement (AE) ont été effectuées dans ce cadre en 2023, qui se concrétiseront par des consommations de CP pluriannuelles.

## Justification par action

### ACTION

#### 01 - Infrastructures statistiques et missions régaliennes

Action / Sous-action	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
<i>Prévision LFI y.c. FdC et AdP</i>						
<i>Réalisation</i>						
01 – Infrastructures statistiques et missions régaliennes	113 526 903	30 947 044	<b>144 473 947</b>	113 526 903	29 947 045	<b>143 473 948</b>
	112 913 919	32 431 148	<b>145 345 067</b>	112 913 919	31 733 742	<b>144 647 661</b>

L'action n° 01 « Infrastructures statistiques et missions régaliennes » regroupe les activités à caractère régalien : comptes nationaux, indice des prix à la consommation, recensement de la population, registres des personnes physiques (état civil et fichier électoral), répertoire SIRENE des entreprises et des établissements. Elle comprend aussi la mise à disposition de l'information à tous les publics ainsi que les travaux relatifs aux normes et nomenclatures, la méthodologie, la coordination statistique et internationale.

La comptabilité nationale permet d'établir les références macroéconomiques majeures nécessaires au pilotage économique et social, l'indice des prix à la consommation constituant l'une de ces références. La tenue des répertoires se fait en partenariat avec les mairies pour le répertoire national d'identification des personnes physiques et le fichier électoral.

L'objectif du recensement est la production de résultats fiables et récents relatifs à la population légale de chaque commune et à ses caractéristiques socio-démographiques. Depuis 2004, cette opération est annualisée, avec une enquête exhaustive tous les cinq ans par rotation dans les communes de moins de 10 000 habitants et un sondage annuel dans les communes de 10 000 habitants ou plus. Pendant deux mois, près de 24 000 agents recenseurs, recrutés par les communes et assistés de près de 400 superviseurs de l'Insee assurent la phase de collecte. Les recensements des collectivités d'outre-mer sont quinquennaux.

Tous les ans, les populations légales sont authentifiées par décret à la fin décembre. Les principaux résultats statistiques sont publiés en juillet de l'année suivante et les bases de données infra-communales sont diffusées quelques mois plus tard, gratuitement sur le site [www.insee.fr](http://www.insee.fr).

#### ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Titre 2 : Dépenses de personnel	113 526 903	112 913 919	113 526 903	112 913 919
Rémunérations d'activité	72 582 272	71 354 831	72 582 272	71 354 831
Cotisations et contributions sociales	40 351 047	40 698 651	40 351 047	40 698 651
Prestations sociales et allocations diverses	593 584	860 438	593 584	860 438
Titre 3 : Dépenses de fonctionnement	10 897 280	12 863 391	9 897 281	11 941 147
Dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel	10 897 280	12 863 391	9 897 281	11 941 147
Titre 5 : Dépenses d'investissement		-40 443		47 393
Dépenses pour immobilisations corporelles de l'État		-40 443		
Dépenses pour immobilisations incorporelles de l'État				47 393
Titre 6 : Dépenses d'intervention	20 049 764	19 608 199	20 049 764	19 745 202
Transferts aux collectivités territoriales	20 049 764	19 533 200	20 049 764	19 620 202

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Transferts aux autres collectivités		74 999		125 000
<b>Total</b>	<b>144 473 947</b>	<b>145 345 067</b>	<b>143 473 948</b>	<b>144 647 661</b>

## TITRE 2 : DÉPENSES DE PERSONNEL

Au titre de cette action, 1517,79 ETPT ont été consommés, répartis en :

- 97,31 ETPT d'agents de catégorie A+ ;
- 418,91 ETPT d'agents de catégorie A ;
- 699,59 ETPT d'agents de catégorie B ;
- 301,98 ETPT d'agents de catégorie C.

Au sein de la catégorie C, l'activité des enquêteurs de l'Insee prise en compte ici est celle des enquêteurs qui réalisent la collecte de l'indice des prix à la consommation et les opérations d'enquêtes liées au recensement (recensement des communautés au sens de l'arrêté du 26 juin 2003, enquête de contrôle de la collecte du recensement, enquêtes de mises à jour du répertoire d'immeubles localisés). Elle a représenté 138,4 ETPT.

Par rapport au RAP 2022 (1504,74 ETPT), les effectifs de l'action n° 01 augmentent de 13,05 ETPT, soit 0,87 %.

## TITRE 3 : DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT (12,9 M€ en AE et 11,9 M€ en CP)

CRÉDITS RELATIFS AU RECENSEMENT DE LA POPULATION (7,4 M€ en AE et 6,9 M€ en CP) :

Les dépenses relatives au recensement de la population comprennent :

- 3,8 M€ en AE et 3,7 M€ en CP pour la saisie, par lecture optique, des bulletins du recensement et les prestations d'impression ;
- 2,6 M€ en AE et 2,1 M€ en CP pour les frais de déplacement répartis en 1,7 M€ en AE et 1,2 M€ en CP de dépenses de location de véhicules et 0,9 M€ en AE et en CP d'indemnités de déplacement des superviseurs ;
- 1 M€ en AE et 1,1 M€ en CP pour des dépenses diverses (mobilier, fournitures, formation, téléphonie, communication).

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT ET D'INFORMATIQUE HORS RECENSEMENT (5,5 M€ en AE et 5 M€ en CP) :

Les dépenses concernant les autres activités relatives à cette action se ventilent comme suit :

- 0,5 M€ en AE et 0,4 M€ en CP pour l'affranchissement et les prestations d'impression ;
- 0,8 M€ en AE et en CP pour des frais de déplacement dont une partie est afférente aux déplacements des enquêteurs ;
- 3,8 M€ en AE et 3,4 M€ en CP de dépenses informatiques (saisie, achat de fichiers, entretiens de logiciels...)
- 0,4 M€ en AE et 0,3 M€ en CP de dépenses diverses (mobilier, fournitures, formation, communication).

## TITRE 5 : DÉPENSES D'INVESTISSEMENT (0,05 M€ en CP)

Les dépenses d'investissement correspondent à la mise en place d'une architecture cible pour le répertoire statistique des individus et logements (Résil).

## TITRE 6 : DÉPENSES D'INTERVENTION (19,6 M€ en AE et 19,7 M€ en CP)

Ces dépenses correspondent pour l'essentiel à la dotation forfaitaire versée aux communes pour le recensement de la population en métropole et dans les DOM et à la subvention pour le recensement de la population de Wallis et Futuna.

Par ailleurs, 75 k€ en AE et 125 k€ en CP ont été versés au titre de la contribution française à des organismes statistiques internationaux.

## ACTION

### 06 – Action régionale

Action / Sous-action	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
<i>Prévision LFI y.c. FdC et AdP</i>						
<i>Réalisation</i>						
06 – Action régionale	46 468 482	723 120	<b>47 191 602</b>	46 468 482	723 120	<b>47 191 602</b>
	43 968 299	1 534 348	<b>45 502 647</b>	43 968 299	1 489 772	<b>45 458 071</b>

Seuls les acteurs publics en région (APR) bénéficient d'un service spécifique auprès des directions régionales de l'Insee. L'action régionale en direction régionale comporte donc une part faible d'activités de diffusion (principalement la production d'une offre de base : bilan économique et social, tableaux économiques régionaux, alimentation de sites internet régionaux) et une part importante de collaborations (notamment avec mes APR, dans le cadre de conventions).

### ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Titre 2 : Dépenses de personnel	46 468 482	43 968 299	46 468 482	43 968 299
Rémunérations d'activité	29 709 151	27 778 044	29 709 151	27 778 044
Cotisations et contributions sociales	16 516 366	15 947 697	16 516 366	15 947 697
Prestations sociales et allocations diverses	242 965	242 558	242 965	242 558
Titre 3 : Dépenses de fonctionnement	723 120	1 489 468	723 120	1 464 892
Dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel	723 120	1 489 468	723 120	1 464 892
Titre 5 : Dépenses d'investissement		11 880		11 880
Dépenses pour immobilisations corporelles de l'État		11 880		11 880
Titre 6 : Dépenses d'intervention		33 000		13 000
Transferts aux autres collectivités		33 000		13 000
<b>Total</b>	<b>47 191 602</b>	<b>45 502 647</b>	<b>47 191 602</b>	<b>45 458 071</b>

### TITRE 2 : DÉPENSES DE PERSONNEL

Au titre de cette action, 504,62 ETPT ont été consommés, répartis en :

- 28,20 ETPT d'agents de catégorie A+ ;
- 240,81 ETPT d'agents de catégorie A ;
- 211,38 ETPT d'agents de catégorie B ;

- 24,23 ETPT d'agents de catégorie C.

Par rapport au RAP 2022 (522,86 ETPT) les effectifs de l'action n° 06 diminuent de 18,24 ETPT, soit -3,49 %.

### TITRE 3 : DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT (1,5 M€ en AE et en CP)

Elles couvrent les frais d'études réalisées en partenariat avec les acteurs publics régionaux, la production de publications régionales, ainsi que la réalisation d'extensions d'enquêtes nationales correspondant à des extensions d'échantillon visant à satisfaire des besoins d'informations régionales en outre-mer.

Les dépenses sont pour l'essentiel, des dépenses d'impression, de frais de communication, de documentation et d'études pour 1,3 M€ en AE et en CP, et des frais de déplacement pour 0,2 M€ en AE et en CP.

### TITRE 5 : DÉPENSES D'INVESTISSEMENT (0,01 M€ en AE et en CP)

Cette dépense correspond à la l'achat et l'installation de rayonnages fixes d'archivage de la bibliothèque de l'Insee.

### TITRE 6 : DÉPENSES D'INTERVENTION (0,03 M€ en AE et 0,01 M€ en CP)

Cette dépense correspond à la subvention versée au Centre européen de promotion de l'histoire dans le cadre des Rendez-vous de l'Histoire.

## ACTION

### 08 - Information économique, démographique et sociale

Action / Sous-action	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
<i>Prévision LFI y.c. FdC et AdP</i>						
<i>Réalisation</i>						
08 – Information économique, démographique et sociale	117 661 913	8 453 762	<b>126 115 675</b>	117 661 913	6 053 762	<b>123 715 675</b>
	119 475 325	5 606 722	<b>125 082 047</b>	119 475 325	5 178 487	<b>124 653 812</b>

L'action n° 08 « Information économique, démographique et sociale » regroupe les activités d'enquêtes et d'études économiques relatives aux entreprises et aux ménages. Elle traite notamment :

- **les statistiques conjoncturelles d'entreprises** (indices de chiffre d'affaires, de stocks et de prix à la production, à l'exportation ou à l'importation, indice de la production industrielle, indice du coût de la construction, données sur la démographie des entreprises) ;
- **les statistiques structurelles d'entreprises**, à partir de l'exploitation des données fiscales et des données des enquêtes annuelles auprès des entreprises ;
- **les études et synthèses économiques**, en vue d'identifier et de comprendre les évolutions à court, moyen et long terme de l'économie française, avec notamment la Note de conjoncture de l'Insee et le Rapport sur les comptes de la Nation ;
- **les études démographiques (hors recensement), de ressources et de conditions de vie.** Entrent dans ce champ les investigations démographiques, mobilisant notamment les données d'état-civil et les résultats spécifiques sur la population française, les enquêtes à périodicité de quatre à dix ans auprès des ménages sur des thèmes relatifs à des politiques publiques (éducation, logement, budget des familles, personnes sans domicile, dépendance, etc.) ainsi que des enquêtes et études sur des aspects de la vie sociale (utilisation du temps, patrimoine, sécurité, isolement social, etc.) ;



- **les études sur la formation, l'emploi et les revenus. En termes de suivi** de l'évolution du chômage et de l'emploi, la référence est l'enquête « Emploi » réalisée en continu auprès des ménages et répondant à des normes européennes et internationales. S'agissant des revenus, les travaux reposent essentiellement sur la mobilisation des sources administratives et en particulier la déclaration sociale nominative (DSN) ;
- **les études sociales**, en collaboration avec d'autres organismes d'études. Concernant ces documents de synthèse sur les évolutions de la société française, la référence demeure la publication annuelle « France, portrait social ».

## ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Titre 2 : Dépenses de personnel	117 661 913	119 475 325	117 661 913	119 475 325
Rémunérations d'activité	75 225 948	77 342 335	75 225 948	77 342 335
Cotisations et contributions sociales	41 820 760	41 145 658	41 820 760	41 145 658
Prestations sociales et allocations diverses	615 205	987 331	615 205	987 331
Titre 3 : Dépenses de fonctionnement	8 453 762	5 560 318	6 053 762	5 159 751
Dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel	8 453 762	5 525 818	6 053 762	5 159 751
Subventions pour charges de service public		34 500		
Titre 5 : Dépenses d'investissement		27 667		
Dépenses pour immobilisations incorporelles de l'État		27 667		
Titre 6 : Dépenses d'intervention		18 736		18 736
Transferts aux collectivités territoriales		18 736		18 736
<b>Total</b>	<b>126 115 675</b>	<b>125 082 047</b>	<b>123 715 675</b>	<b>124 653 812</b>

### TITRE 2 : DÉPENSES DE PERSONNEL

Au titre de cette action, 1658,91 ETPT ont été consommés, répartis en :

- 112,96 ETPT d'agents de catégorie A+ ;
- 398,41 ETPT d'agents de catégorie A ;
- 543,13 ETPT d'agents de catégorie B ;
- 604,21 ETPT d'agents de catégorie C.

Au sein de la catégorie C, l'activité des enquêteurs de l'Insee a représenté 490,7 ETPT.

Par rapport au RAP 2022 (1662,98 ETPT), les effectifs de l'action n° 08 diminuent de 4,27 ETPT, soit -0,26 %.

### TITRE 3 : DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT (5,6 M€ en AE et 5,2 M€ en CP)

Les dépenses de fonctionnement de cette action comprennent :

- 0,3 M€ en AE et 0,4 M€ en CP pour les frais d'affranchissement ;
- 0,3 M€ en AE et 0,2 M€ en CP pour l'impression et la documentation ;
- 2,2 M€ en AE et en CP pour les frais de déplacement des enquêteurs (y compris la location de véhicules) ;
- 2,6 M€ en AE et 2,1 M€ en CP pour les dépenses informatiques ;
- 0,2 M€ en AE et 0,3 M€ en CP pour les dépenses diverses, comprenant notamment des frais de communication et de formation.

### TITRE 5 : DÉPENSES D'INVESTISSEMENT (0,03 M€ en AE)

Ces dépenses correspondent à des dépenses informatiques liées au conseil et l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le système d'information de l'Insee.

## TITRE 6 : DÉPENSES D'INTERVENTION (0,02 M€ en AE et en CP)

Cette dépense correspond à la dotation forfaitaire de l'enquête « Familles » versée aux communes qui ont réalisé le test de l'enquête « Familles 2025 ».

### ACTION

#### 09 – Pilotage, soutien et formation initiale

Action / Sous-action	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
<i>Prévision LFI y.c. FdC et AdP</i>						
<i>Réalisation</i>						
09 – Pilotage, soutien et formation initiale	106 261 540	41 671 251	<b>147 932 791</b>	106 261 540	40 989 129	<b>147 250 669</b>
	105 005 097	35 624 400	<b>140 629 497</b>	105 005 097	35 130 671	<b>140 135 769</b>

L'action n° 09 « Pilotage, soutien et formation initiale » recouvre le pilotage, l'organisation et la coordination des fonctions support de l'ensemble des services centraux et régionaux de l'Insee. Au-delà des moyens de la direction générale de l'Insee et des services qui lui sont directement rattachés, elle regroupe :

- l'ensemble des fonctions transverses (inspection générale de l'Insee, direction dans les établissements régionaux, gestion des ressources humaines et financières, logistique, etc.) ;
- les moyens engagés pour le support informatique, tout particulièrement les dépenses dites de socle d'infrastructure et de maintenance des applications ;
- la formation continue des agents, notamment dispensée par le centre de formation Insee de Libourne (CEFIL), et la formation initiale des élèves fonctionnaires suivant leur scolarité initiale au sein d'une des deux écoles du GENES (l'ENSAE et l'ENSAI). La formation de statisticiens-économistes pour le secteur public est une mission de l'Insee, qui contribue à la diffusion et au développement des connaissances dans les domaines de la statistique, de l'économie, de la finance, de la sociologie quantitative et du traitement de l'information ;
- la communication générale de l'Institut.

### ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Titre 2 : Dépenses de personnel	106 261 540	105 005 097	106 261 540	105 005 097
Rémunérations d'activité	67 937 236	64 855 571	67 937 236	64 855 571
Cotisations et contributions sociales	37 768 707	38 146 919	37 768 707	38 146 919
Prestations sociales et allocations diverses	555 597	2 002 607	555 597	2 002 607
Titre 3 : Dépenses de fonctionnement	41 671 251	33 965 677	40 989 129	34 056 988
Dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel	41 671 251	33 965 677	40 989 129	34 056 988
Titre 5 : Dépenses d'investissement		1 627 973		1 034 434

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Dépenses pour immobilisations corporelles de l'État		1 627 973		1 034 434
Titre 6 : Dépenses d'intervention		30 750		39 250
Transferts aux autres collectivités		30 750		39 250
<b>Total</b>	<b>147 932 791</b>	<b>140 629 497</b>	<b>147 250 669</b>	<b>140 135 769</b>

## TITRE 2 : DÉPENSES DE PERSONNEL

Au titre de cette action, 1256,85 ETPT ont été consommés, répartis en :

- 107,19 ETPT d'agents de catégorie A+ ;
- 479,52 ETPT d'agents de catégorie A ;
- 528,02 ETPT d'agents de catégorie B ;
- 142,12 ETPT d'agents de catégorie C.

Par rapport au RAP 2022 (1269,88 ETPT), les effectifs de l'action n° 09 diminuent de 13,2 ETPT, soit -1,0 %.

## TITRE 3 : DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT (34,0 M€ en AE et 34,1 M€ en CP)

Ces dépenses se répartissent en cinq catégories :

1. les dépenses liées à l'occupation des locaux pour un montant de 15,9 M€ en AE et 14,7 M€ en CP, détaillées ainsi :

- 4,4 M€ en AE et 4,8 M€ en CP pour les loyers et les charges ;
- 4,5 M€ en AE et 3,5 M€ en CP pour les impôts et taxes ;
- 2,1 M€ en AE et 2,2 M€ en CP pour l'entretien des bâtiments ;
- 1,3 M€ en AE et 1,8 M€ en CP pour le nettoyage et le gardiennage des locaux ;
- 1,2 M€ en AE et 0,8 M€ en CP pour l'achat et la location d'équipement, de fournitures et de mobilier ;
- 2,4 M€ en AE et 1,6 M€ en CP pour les dépenses de fluides.

2. les dépenses informatiques, à hauteur de 10,9 M€ en AE et 11,8 M€ en CP ventilées en :

- 5 M€ en AE et 6 M€ en CP pour l'achat de matériel et de prestations de maintenance et d'entretien des logiciels informatiques ;
- 5,9 M€ en AE et 5,8 M€ en CP pour des prestations d'études, d'assistance et de redevances et des achats divers.

3. les frais de déplacement et les dépenses de formation pour un montant de 3 M€ en AE et 3,1 M€ en CP :

- 1,6 M€ en AE et en CP pour les frais de déplacement, dont 0,4 M€ pour les indemnités de changement de résidence et les congés bonifiés ;
- 0,5 M€ en AE et 0,4 M€ en CP pour l'achat, la location et l'entretien de matériel de transport ;
- 0,9 M€ en AE et 1,1 M€ en CP pour la formation.

4. les dépenses diverses de fonctionnement courant à concurrence de 1,2 M€ en AE et 1,4 M€ en CP, couvrant des dépenses d'impression, de documentation et de communication, ainsi que les subventions aux restaurants administratifs.

5. la dernière catégorie correspond aux dépenses d'affranchissement et de téléphonie qui n'ont pu être ventilées sur les actions n° 01, n° 06 et n° 08, pour un montant de 3 M€ en AE et en CP.

## TITRE 5 : DÉPENSES D'INVESTISSEMENT (1,6 M€ en AE et 1,0 M€ en CP)

Ces dépenses correspondent à des travaux immobiliers.

**TITRE 6 : DÉPENSES D'INTERVENTION (0,03 M€ en AE et 0,04 M€ en CP)**

Ces dépenses correspondent, dans le cadre de l'action sociale, à des versements à des associations.